

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 02/11/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-59EP

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-59EP OBSEQUES ET INHUMATIONS DES PERSONNES DEPOURVUES DE RESSOURCES SUFFISANTES ET/OU DE FAMILLE - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : La présente consultation concerne les prestations d'obsèques et inhumations des personnes dépourvues de ressources suffisantes et/ou de famille.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Montant maximum annuel : 12 000€ HT.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter du 1er janvier 2023 ou, à défaut, à la date de notification si celle-ci intervient après cette date.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES EST FIXEE AU LVENDREDI 24 NOVEMBRE 2022 A 12H

Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarches.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise). Lorsque le compte est créé, l'opérateur économique dispose de son « Espace entreprise » (personnel, et accessible après identification email et mot de passe). Cette authentification est indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur (« Poser une question »), dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/>.

Nota : Les courriers d'excuse ne correspondent pas à une offre et ne doivent donc pas être déposés sur la plateforme XMARCHES. Dans le cas où vous souhaitez nous remettre un courrier, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire parvenir par mail ou par voie postale à l'adresse suivante : SERVICE COMMERCE MARCHES PUBLICS - 2 rue de Reims - BP 505 - 51331 EPERNAY CEDEX.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 98371000-4 - Services funéraires.

Lieu d'exécution : 51200 EPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Prix des prestations 80 %

Qualité 20 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 05/01/2023

Montant final HT : 48 000 €

Opérateur économique attributaire :

MARBRERIE POMPES FUNEBRES JEAN PIERRE ROBERT

2 AV DU GAL LECLERC - 51160 AY-CHAMPAGNE

France

Mail : pprobert51@orange.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Epervay

7 bis avenue de champagne
51200 ÉPERNAY